

Communiqué de presse
14 novembre 2022

Aux représentant-e-s des médias

Travaux à l'école de Trembley : une étape importante et spectaculaire

Afin de répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et parascolaires, des pavillons scolaires modulables et déplaçables sont mis en place dans plusieurs secteurs de la Ville. Après l'installation des pavillons scolaires sur la toiture de l'école des Allières, pendant les vacances scolaires d'octobre, le montage des pavillons modulables se poursuit sur le site de Trembley. Une opération spectaculaire s'est déroulée aujourd'hui, en présence des Conseillères administratives Frédérique Perler et Christina Kitsos.

Douze locaux pour l'enseignement et le parascolaire et un réfectoire sont livrés et installés dès ce lundi 14 novembre, à proximité des bâtiments de l'école de Trembley. Ces travaux d'assemblage vont durer quatre semaines, soit jusqu'au 9 décembre. La mise à disposition des locaux est prévue pour la fin du premier trimestre 2023.

Dans l'intervalle, une classe a été ouverte dans un local dédié à la bibliothèque, tout en garantissant l'accès aux livres par les élèves. Une deuxième classe a été installée dans un espace dédié au parascolaire, garantissant de fait les bonnes conditions de l'enseignement.

Des besoins scolaires et parascolaires importants

Pour mémoire, les effectifs scolaires ont augmenté de 16%, ces dix dernières années. Cette évolution est même de 53% pour la fréquentation au parascolaire de midi.

Pavillons de qualité en bois européen

Préfabriquées en atelier, ces constructions légères, entièrement en bois européen, sont une réponse qualitative au manque de locaux.

Afin de répondre au mieux aux enjeux climatiques, les toitures plates de chaque pavillon seront végétalisées et équipées de panneaux solaires photovoltaïques.

Ces pavillons d'une grande qualité permettront d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions leur offrant un cadre propice aux apprentissages scolaires et aux activités parascolaires.

Prochaines étapes

Des installations similaires sont prévues en 2023 à l'école de Vieusseux, et ultérieurement aux Franchises. Dans le même temps, les procédures pour la construction de nouvelles écoles ou la rénovation complète d'écoles se poursuivent aux Vernets, et dans le quartier du Mervelet.

Le département de l'aménagement, de la construction et de la mobilité et le département de la cohésion sociale et de la solidarité ont élaboré ensemble une stratégie permettant de répondre dans un délai record à l'augmentation des effectifs et de couvrir les besoins pour les années 2022 à 2027. Rappelons que la mise à disposition de locaux scolaires et parascolaires est une obligation légale qui incombe aux communes.

Contacts et information :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler, conseillère administrative par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32/ 076 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch